

# Termes du contrat



## Engagements de la Société

La Société déclare et s'engage envers Numérique.ca à utiliser les services dans le respect des conditions d'utilisation de la présente entente de services ainsi que de toutes les lois en vigueur sur les territoires concernés. La Société est consciente que les dispositions des présentes s'appliquent sur tous les produits, services et le soutien technique.

## Modifications aux termes du contrat

Numérique.ca se réserve le droit de modifier les termes du contrat en tout temps ainsi que de déterminer si les changements apportés s'appliqueront et quand ils s'appliqueront aux clients existants et futurs. Toute modification prendra effet lors de sa publication sur le site Web de Numérique.ca ([www.numerique.ca/termesducontrat/](http://www.numerique.ca/termesducontrat/)). La reconduction de services entraîne automatiquement une acceptation des modifications aux termes du contrat. Numérique.ca s'engage à tenir informée la Société de toutes modifications sept (7) jours avant leur mise en application.

## Propriété intellectuelle et code source

Les textes, les graphiques, les photographies, les images en mouvement, les sons, les illustrations, les logiciels, les visuels, les instructions, les procédures et les programmes créés ou mis au point par Numérique.ca restent la propriété de Numérique.ca qui se réserve la qualité d'auteur. Numérique.ca pourra utiliser l'ensemble des informations et renseignements issus de la mise au point des programmes. La Société aura la jouissance du site Web qui lui est destiné sans pouvoir le vendre ou le céder à des tiers sans l'accord exprès de Numérique.ca.

## Programmes informatiques et composantes logicielles

Les différentes applications et technologies mises en place (tels que le code source et tous les outils de gestion notamment Soft-System, Facteur NT3) demeurent la propriété de Numérique.ca et ne peuvent faire l'objet de modifications et/ou de revente. Soft-System est la propriété intellectuelle de Numérique.ca.

## Limitation de responsabilité

Numérique.ca s'engage à reproduire le contenu fourni par la Société. Numérique.ca décline de ce fait toute responsabilité découlant des informations contenues sur les serveurs et véhiculées sur le site Web de la Société. Il est de la responsabilité de la Société de s'assurer en tout temps de l'exactitude des renseignements fournis tels que le nom d'entreprise, l'adresse, le numéro de téléphone et autres et que le contenu et les fichiers présents sur le site Web ne violent aucun droit appartenant à autrui et n'enfreignent aucune loi ou règlement sur les territoires concernés. Par conséquent, la Société s'engage à assumer l'entière responsabilité de la totalité du contenu de son site Web, de vérifier l'exactitude des renseignements s'y trouvant, de la qualité de l'orthographe et des traductions. Avant que Numérique.ca ne lui fournisse des services de soutien technique, la Société déclare que son ou ses systèmes informatiques ne contiennent aucun fichier ou donnée illégale. La Société s'engage à fournir dans un délai raisonnable les contenus (textes, photos, vidéos, sons et/ou autres) nécessaires à la mise en ligne d'un nouveau site ou d'une refonte. Advenant le cas où Numérique.ca est encore en attente de contenu quatre (4) mois après la signature du contrat, une pénalité de 400 \$ sera payable par la Société pour réactiver le dossier et les dates de livraison seront repoussées en conséquence. La société s'engage à payer tous les frais pour le droit d'utilisation des photos sur son site Internet.

## Modification du site Internet via la console d'administration Soft-System

Par le biais de la console Soft-System, la Société aura l'autorisation de modifier le contenu du site Web à sa guise et, par conséquent, aura l'entière responsabilité légale de toute modification apportée par elle.

## Ajout de nouvelles fonctionnalités

Toute nouvelle fonctionnalité demandée qui n'est pas incluse dans la présente offre de service ne sera effectuée qu'à la fin du projet afin de respecter l'horaire de production.

## Mention du co-contractant sur le site Internet

La Société s'engage à indiquer visiblement et en tout temps, soit dans le bas de page ou dans une page réservée à cet effet, la mention « Une création Numérique.ca » ainsi qu'un hyperlien vers « [www.numerique.ca](http://www.numerique.ca) » sur le site Web de la Société.

## Nom de domaine

Il est entendu que le ou les noms de domaine sont la propriété de la Société. Numérique.ca garantit à la Société que tout nom de domaine acheté demeure sa propriété tant que celle-ci le renouvelle.

## Annulation

Numérique.ca se réserve le droit de mettre fin à toute entente en donnant à la Société un préavis par courriel de sept (7) jours avant l'annulation. Numérique.ca remboursera alors à la Société la portion payée des services prévus à l'offre de services mais non exécutés. Toutefois, si la Société viole les conditions d'utilisation ou la présente entente de services, Numérique.ca se réserve le droit de résilier sans préavis la présente entente sans compensation. Dans ce cas, la Société devra assumer la responsabilité de son nom de domaine une fois l'entente de services annulée.

## Terme du contrat hébergement site Web

Le contrat d'hébergement d'un site Web est d'une durée d'un (1) an et sera renouvelé automatiquement pour des périodes successives d'un (1) an à moins que la Société n'informe Numérique.ca par écrit au moins trente (30) jours avant la fin du contrat qu'elle souhaite mettre fin au contrat d'hébergement. Cependant, pour toute résiliation de contrat d'hébergement en cours, une indemnité égale au montant restant à courir sur le contrat devra être acquittée par la Société à Numérique.ca.

## Modalités de paiement hébergement site Web

Les services Web récurrents fournis par Numérique.ca à la Société sont facturés selon les modalités suivantes : aux 3, 6 ou 12 mois suivant la signature de l'entente au choix de la Société.

## Confidentialité

Numérique.ca s'engage à ne pas divulguer les informations qui lui auront été communiquées par la Société et stipulées expressément confidentielles. De son côté, la Société s'engage à ne pas divulguer les informations relatives aux programmes, données, formules, méthodes ou tout autre renseignement communiqué par Numérique.ca dont elle aura eu connaissance. Toute divulgation volontaire ou involontaire exposera la Société à des poursuites judiciaires.

## Termes de paiement et soumissions

Les soumissions et les offres de services données par Numérique.ca seront valides pour une période de 3 mois. Lors de la signature du contrat, la société CLIENTE recevra les factures associées au montant du dit contrat selon les modalités suivantes : 50 % à la signature du contrat, 20 % à l'approbation des visuels ou 2 mois suivant la première facture, selon la première condition atteinte, 20% après l'intégration de la découpe dans le système ou 2 mois suivant la deuxième facture, selon la première condition atteinte et 10 % à la mise en ligne du site ou 2 mois suivant la troisième facture, selon la première condition atteinte. Les taxes sont applicables. La société CLIENTE accepte de payer en totalité les frais encourus pour tous les services. Le site Internet ainsi que tous les outils développés demeurent la propriété de Numérique.ca jusqu'au paiement complet de la dernière facture. La société CLIENTE aura la jouissance d'utilisation du site ainsi que tous les outils suite au paiement de la dernière facture. Dans le cas d'une fermeture de la société CLIENTE ou de vente de la société CLIENTE, tous les soldes dus et tous les soldes en cours doivent être payés en totalité dans les 30 jours suivant la fermeture ou vente de la société CLIENTE. Si, pour quelques raisons que ce soit, la société CLIENTE n'est pas en mesure de payer la totalité des montants dus et en cours, le signataire pour la société CLIENTE s'engage personnellement à payer la totalité des montants dus et en cours.

## Modalités de paiement

Les sommes dues par la Société sont payables à leur échéance. Dans le cas où la Société souhaite procéder au transfert de son site ailleurs que sur les serveurs de Numérique.ca, toutes les sommes dues devront être payées avant le transfert.

## Non-paiement des factures

En cas de non-paiement des factures avant la date d'échéance, les arriérés porteront intérêts au taux de 1.5% par mois ou 18 % l'an. De plus, Numérique.ca se réserve le droit de suspendre les services d'hébergement fournis à la Société.

## Frais de recouvrement

En sus des intérêts sur les factures impayées de même que des honoraires et déboursés judiciaires, un montant égal à 20% des montants dus sera exigible par Numérique.ca de la Société à titre de frais de recouvrement.

## Élection de domicile

Pour les fins de l'application du présent contrat, les parties aux présentes élisent domicile dans le district judiciaire de Frontenac.

